

Communiqué Pour distribution immédiate

INNERGEX CONCLUT LE FINANCEMENT DU PROJET HYDROÉLECTRIQUE TRETHEWAY CREEK

- 92,9 M\$ en financement de projet sans recours
- Échéance de 40 ans, correspondant à la durée du contrat d'achat d'électricité du projet
- Taux d'intérêt fixe de 4,99 %

LONGUEUIL, Québec, le 30 septembre 2014 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») a conclu un financement de 92,9 M\$ pour un prêt de construction et un prêt à terme pour le projet hydroélectrique au fil de l'eau Tretheway Creek, situé en Colombie-Britannique, au Canada.

« Nous sommes très satisfaits des modalités de cet accord de financement, qui procure un emprunt avec un taux fixe très avantageux et une échéance qui correspond à la durée de vie du contrat d'achat d'électricité pour le projet. Cela est conforme à la stratégie de la Société d'utiliser du financement sans recours à un coût compétitif afin de minimiser les risques et créer de la valeur pour ses actionnaires », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « Les activités de construction progressent de manière satisfaisante et le projet respecte le budget et les délais prévus », ajoute M. Letellier.

Le prêt de construction de 92,9 M\$ portera un taux d'intérêt fixe de 4,99 %; lors de la mise en service du projet, il sera converti en prêt à terme de 40 ans et le capital commencera à être amorti sur une période de 35 ans, à compter de la sixième année. Ce financement a été entièrement souscrit par Financière Banque Nationale inc. et Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, avec Banque Nationale du Canada et Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie à titre de prêteurs. Financière Banque Nationale inc. a agit à titre d'agent pour le financement. Le produit du prêt servira à payer les coûts de construction, ainsi qu'une perte de 8,4 M\$ réalisée lors du règlement des contrats à terme sur obligations utilisés pour fixer au préalable le taux d'intérêt sur la dette et ainsi protéger le rendement prévu du projet. Cette perte découle d'une baisse des taux d'intérêt de référence entre la date à laquelle les contrats à terme ont été conclus (en août et septembre 2013) et la date d'évaluation (du 30 septembre 2014) et elle est compensée par des frais d'intérêt plus faibles pour la durée du prêt. De plus, le projet a obtenu une lettre de crédit de 2,3 M\$ pour financer le compte de réserve du service de la dette pour ce projet.

Le projet hydroélectrique Tretheway Creek est situé sur des terres publiques, environ 50 km au nord de la communauté de Harrison Hot Springs, en Colombie-Britannique. Sa construction a commencé en 2013 et sa mise en service est prévue au cours du quatrième trimestre de 2015. Tretheway Creek aura une puissance installée présentement limitée à 21,2 MW et une production annuelle moyenne estimée à 81 000 MWh, assez pour alimenter près de 6 700 foyers dans la province. Toute l'électricité qu'il produira fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 40 ans avec BC Hydro, octroyé dans le cadre de l'appel d'offres pour de l'énergie propre de 2008 et dont le prix sera rajusté annuellement en fonction d'une portion de l'indice des prix à la consommation.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BB (élevé) par DBRS (notation non sollicitée).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se

reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée et les coûts de projet, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du projet en développement Tretheway Creek. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses

Principaux risques et principales incertitudes

Production prévue

Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.

Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe
Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires
Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien

Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et début de la mise en service des Projets en développement ou des Projets potentiels

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications sur ces Projets potentiels,

Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC

Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets

Obtention des permis

imprévues

Approvisionnement en matériel

Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement

Relations avec les parties prenantes Risques règlementaires et politiques Taux d'inflation plus élevé que prévu

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler des contrats existants; et le défaut de réaliser les avantages de l'acquisition de la centrale hydroélectrique SM-1.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

-30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD Directrice – Relations avec les investisseurs et Développement durable 450 928-2550, poste 222 mjprivyk@innergex.com